

## Une API et des fichiers

Depuis le 5 juillet dernier, une [API Sirene](#) est à disposition du public via le catalogue des API de l'Insee, ainsi qu'une [API Nomenclatures](#) : <https://api.insee.fr/catalogue/>.

Avec cette technologie, l'Insee propose maintenant l'intégralité des données Sirene mises à jour quotidiennement : sont désormais inclus les établissements fermés et les entreprises cessées. En outre, certaines variables historisées sont disponibles, donnant ainsi accès aux informations enregistrées au répertoire inter administratif Sirene depuis sa création en 1973 soit plus de 19 millions d'entreprises et 27 millions d'établissements.

Depuis octobre 2018, un nouveau jeu de données Sirene sous forme de fichiers est disponible sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr). Ces fichiers, tant dans leur définition que dans leur contenu, sont différents de ceux exposés jusqu'à cette date sur le site. Ils sont totalement cohérents avec les interrogations par API et les avis diffusés sur <http://avis-situation-sirene.insee.fr/>.

## L'API Sirene

L'API Sirene expose l'intégralité des données Sirene, y compris les établissements fermés et les entreprises cessées.

En plus des données courantes, l'API Sirene donne accès aux variables historisées suivantes :

- La dénomination pour les personnes morales ;
- Le nom de naissance pour les personnes physiques ;
- Le nom d'usage pour les personnes physiques ;
- La catégorie juridique ;
- L'état (unité légale et établissement) ;
- Le Nic du siège ;
- L'activité principale ;
- Le caractère employeur ;
- L'appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS) ;
- L'enseigne ;
- L'activité principale de l'établissement ;
- Le caractère employeur de l'établissement.

Les services de l'API Sirene actuellement disponibles interrogent les unités légales (Siren) ou les établissements (Siret). La recherche peut être unitaire, multicritère, phonétique. Des comptages rapides sont possibles grâce aux facettes.

Un service d'information permet de savoir à quelle heure les données consultables par l'API Sirene ont été mises à jour.

Vous trouverez la documentation sur les variables Sirene diffusées par API en vous connectant au [catalogue des API de l'Insee](https://api.insee.fr/catalogue/) (<https://api.insee.fr/catalogue/>).

Vous pouvez également nous contacter à l'aide du [formulaire de contact](#) si vous souhaitez des précisions supplémentaires.

## Les nouveaux fichiers Sirene : une offre étendue

L'offre s'enrichit de quatre fichiers : il s'agit de fichiers stocks mensuels dont le dépôt sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) remplace celui du mois précédent.

Une collection Unités Légales propose pour les unités légales actives et cessées :

- un fichier sur les valeurs courantes (StockUniteLegale)
- et un fichier sur les valeurs historisées (StockUniteLegaleHistorique).

Une collection Établissements propose pour les établissements actifs et fermés :

- un fichier sur les valeurs courantes (StockEtablissement)
- et un fichier sur les valeurs historisées (StockEtablissementHistorique).

## S'approprier leurs nouveaux dessins

Par rapport aux fichiers mis à disposition depuis début 2017, cette nouvelle offre présente des différences notables.

L'adresse ne sera plus reconstituée en lignes d'adresse mais fournie sous forme d'éléments constitutifs, tels qu'ils sont enregistrés au répertoire Sirene.

Dans un souci d'allègement de la taille des fichiers, certaines variables ont été supprimées. C'est le cas des libellés des codes de nomenclature, qui peuvent être récupérés grâce à l'[API Nomenclatures](#) ou sur [insee.fr](http://insee.fr), et de certaines variables dont la qualité n'était pas maintenue (par exemple des variables recueillies à la création de l'entreprise et non mise à jour : téléphone, ..)

Par ailleurs, les opérations de mise en concordance semestrielle de la base de diffusion ne seront plus nécessaires, toutes les données diffusées étant mises à jour directement à partir du répertoire Sirene.

Comme le prévoit le décret des conditions de diffusion du service public de la donnée, les deux offres de fichiers cohabiteront au moins trois mois.

Vous trouverez la documentation sur les variables Sirene diffusées par fichiers sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr).

## Pour mettre à jour votre référentiel

La nouvelle offre ne propose plus de fichiers de mises à jour (quotidienne ou mensuelle).

Pour mettre à jour vos données, vous pouvez choisir de les remplacer chaque mois à partir des fichiers stocks mis à disposition, ou bien récupérer directement les mises à jour à partir de l'[API Sirene](#) de l'Insee (format JSON ou CSV). Avec l'API, vous accédez en effet à des variables indiquant, tant pour les établissements que pour les unités légales, la date du dernier traitement effectué. Il s'agit des variables `dateDernierTraitementUniteLegale` et `dateDernierTraitementEtablissement`. Dès lors que cette date est différente de celle du même enregistrement dans votre fichier stock, vous savez qu'une mise à jour a été effectuée.

La notion d'évènement disparaît ainsi que les variables qui y étaient liées. Toutefois, la majorité de ces évènements peut être retrouvée en analysant les différentes valeurs des variables historisées.

## Les prochaines étapes

Cette offre sera progressivement enrichie par des fichiers décrivant les liens entre les prédécesseurs et les successeurs ainsi que d'autres contenant des données annuelles (effectifs, catégorie d'entreprise par exemple).

Le site [sirene.fr](http://sirene.fr) sera actualisé notamment avec la refonte du service de constitution de listes.

Retrouvez toutes les informations sur la base de données Sirene sur [www.sirene.fr](http://www.sirene.fr)

[Toutes les publications et statistiques du thème « Entreprises » sur insee.fr](#)

[Rechercher une entreprise ou un établissement sur sirene.fr](#)

[La diffusion open data des données Sirene®](#)